



Les organisations syndicales de travailleurs, d'étudiants et de lycéens – la CGT, FO, Solidaires, Unef et UNL – appellent à une mobilisation interprofessionnelle le 9 octobre **2018** contre la **politique de destruction de notre modèle social** qui est à l'œuvre, favorisant les inégalités et la casse des droits collectifs et pour d'autres choix, pour les services publics.

# RENTREE 2018 NE NOUS LAISSONS PAS FAIRE!

POUR LES SERVICES PUBLICS,  
LES SALAIRES, LES EMPLOIS,  
LA SANTÉ ET LES RETRAITES,  
**TOUS ENSEMBLE  
LE 9 OCTOBRE!**

- **Trop d'attaques en même temps : il est temps de réagir !**

Le Président et son gouvernement sortent affaiblis du premier semestre. Ils n'en demeurent pas moins arc-boutés sur leur projet antisocial au service des plus riches. Depuis janvier 2018, le gouvernement a lancé les concertations avec les organisations syndicales sur le volet ressources humaines du projet Action publique 2022. En cette rentrée, le projet de réforme des retraites pour tous, public-privé, entre dans la danse ! Il est temps de les arrêter...

# Pour la défense des services publics, du statut de la fonction publique et pour nos salaires

Toutes et tous dans la rue !

**mardi 9 octobre**

14 h - Gare Montparnasse

## ▪ Action publique 2022 : pourquoi on n'en veut pas !

**Salaire « au mérite »** : Depuis plus de 8 ans maintenant (avec une courte interruption en 2016/2017), le point d'indice est gelé et le sera encore en 2019. Le mécontentement est massif. En lieu et place du seul mécanisme permettant d'augmenter le pouvoir d'achat général des agents publics, le gouvernement Macron entend généraliser le salaire au mérite : ajoutée à la part fixe (dépendant du point d'indice), la part variable fluctuerait en fonction d'objectifs non définis à ce jour. Il y aurait quelques gagnants, mais surtout une majorité de perdants et une paupérisation accrue des fonctionnaires puisque les budgets sont à la baisse. Une grave atteinte aux fondements d'un service public au service de l'intérêt général.

**Généralisation du recrutement de contractuels** : le statut de la fonction publique oblige à recruter dans la liste des lauréats aux concours, le gouvernement prend le prétexte d'un assouplissement nécessaire dans le recrutement pour justifier la création des contrats de missions. Des contrats d'une durée maximale de 6 ans qui pourraient s'arrêter, avec un délai de prévenance de deux mois, une fois la mission accomplie. Un statut bien moins sûr encore que dans le secteur privé.

## ▪ Retraite par points : l'arnaque !

Il s'agit dans un premier temps de généraliser la retraite par points à l'opposé de la solidarité intergénérationnelle. Le montant de la pension ne serait plus calculé sur le dernier salaire brut, mais à partir d'un cumul de point capitalisé tout au long de la carrière. Le montant de pension serait non garanti dans la durée puisque la valeur du point fluctuerait en fonction des aléas économiques.

**Pour une fonction publique moderne et au service de l'intérêt général, la CGT revendique :**

- Une augmentation du point d'indice avec comme base le salaire du premier grade à 1 800 € ;
- Une augmentation des postes de fonctionnaires à statut pour répondre aux besoins croissants de la population ;
- Un départ à la retraite à 60 ans avec une pension calculée sur les 6 derniers mois ;
- L'amélioration immédiate des conditions de travail avec l'instauration d'un vrai droit à la déconnexion pour empêcher l'intrusion de la vie professionnelle dans les temps personnels ainsi que la maîtrise du temps de travail par un suivi des charges de travail pour prévenir le burn-out ;
- L'égalité femmes/hommes garantie dans le déroulement de carrière et la rémunération.